

MAISON DES LYCEENS (M.D.L)

La maison des lycéens (MDL) est une association loi 1901 **gérée par les élèves et pour les élèves**. Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membre de la MDL. Son objectif principal est de développer et de financer les activités culturelles mais aussi sportives et humanitaires à l'initiative des élèves.

Dès 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion au sein de l'association en intégrant le bureau par exemple.

Elle doit fonctionner en étroite collaboration avec le C.V.L. et doit être l'occasion pour les élèves de faire preuve d'initiative, d'esprit d'équipe et de prendre des responsabilités. Elle permet d'organiser des activités et sorties, d'apporter une contribution financière aux divers projets auxquels participent les élèves adhérents.

✂ -----

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom : Classe (en 2026/2027) :

Souhaite adhérer à la MDL

Je m'acquitte d'une :

☐ Cotisation de 10 € (en espèces ou par chèque à l'ordre de la Maison des lycéens, noter le nom de l'élève au dos du chèque).

☐ Je souhaite m'investir dans l'association

☐ Je souhaite déjà proposer une idée, une animation, un club :

.....
.....

Fait à..... le.....

Signature de l'adhérent majeur

Signature des parents de l'adhérent mineur